

# Emprunt en prévision des travaux des sites de Bron et Seyssins

*Contractualisation d'un prêt bancaire pour financer les travaux de rénovation de nos sites de Seyssins et de Bron (qui auront lieu en 2026 et 2027), dans les conditions suivantes :*

- *Montant emprunté à hauteur de 1,5 millions d'euros maximum sur une durée maximale de 20 ans*
- *Taux d'emprunt bancaire de 4 % maximum (Hors assurances).*
- *Garantie éventuelle (si demandée par la banque retenue) : hypothèques des droits réels liés aux baux d'occupation long terme avec la métropole de Lyon et/ou de Grenoble ou nantissement de trésorerie plafonnée à 1,2 M€*